ILS VONT TUER

Le projet "Hercule" porte bien mal son nom. Il vise à casser en deux EDF et lui ôterait ainsi toute force pour résister à la concurrence. Ce triste sort ne serait en fait que l'ultime étape d'un processus de démantèlement entamé depuis une vingtaine d'années, au cours desquelles se sont enchaînées les fautes de gestion et les faiblesses des gouvernements successifs.

PAR JEAN-MICHEL QUATREPOINT

EDF

FIN DE L'HISTOIRE
Quintessence du service public à la française, créé au lendemain de la guerre, l'opérateur voit son génome remis en question.

Aurélien Morissard / MaxPPP

Emmanuel Macron sera-t-il le fossoyeur d'EDF et de la filière nucléaire ? La question peut paraître incongrue. L'actuel président de la République n'a-t-il pas, lorsqu'il était ministre de l'Economie, présidé au rachat par EDF d'Areva, alors en pleine déconfiture ? Ne s'est-il pas montré le plus ardent défenseur du projet de l'électricien français pour construire deux centrales nucléaires de nouvelle génération (les EPR, réacteurs à eau pressurisée) sur le sol britannique ? Pourtant, le doute s'est insinué. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'EDF.

Il y a d'abord le projet « Hercule », qui vise à découper EDF en deux. L'idée vient directement de l'Elysée. Il y aurait un EDF « bleu », renationalisé à 100 % et recentré sur le nucléaire et l'hydraulique ; et un EDF « vert », privatisé, pour tout le reste, notamment les énergies renouvelables et surtout le réseau de distribution, joliment nommé Enedis. Un projet qui suscite une levée de boucliers en interne ayant poussé le gouvernement à retarder les échéances. Il y a ensuite le dispositif « Accès régulé à l'électricité nucléaire historique » (Arenh), qui oblige EDF à céder à prix coûtant un quart de son électricité d'origine nucléaire à ses concurrents. Or la France vient d'accepter une augmentation de 50 %, après 2020, des volumes cédés. Coût pour EDF : 2 milliards d'euros par an. Il y a enfin l'annonce, passée quasi inaperçue à la fin du mois d'août, de l'abandon, par le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), d'Astrid, le projet de réacteur nucléaire à neutrons rapides, qui devait prendre la relève des actuelles centrales après 2040 (lire p. 15).

Autant de décisions qui donnent l'impression qu'un scénario inexorable se déroule sous nos yeux. Celui du démantèlement d'EDF, avec en corollaire un abandon à terme du nucléaire. A vrai dire, le processus ne date pas d'aujourd'hui. Il a commencé, il y a plus de trente ans, avec le changement de paradigme au sein de l'Union européenne. Et la volonté, sous l'influence des Anglo-Saxons, de casser les monopoles publics et de les ouvrir à la concurrence.

Un système à rebours du génome EDF, de sa raison d'être, de son histoire surtout. Née au lendemain de la Libération, avec la nationalisation de 1 450 entreprises privées, l'établissement avait pour mission d'électrifier la France, mais aussi d'assurer son indépendance énergétique et d'offrir à chaque Français une électricité bon marché. Avec un principe républicain : celui de la péréquation tarifaire. Le tarif, contrôlé par la puissance publique, était le même sur tout le territoire.

Un modèle économique

EDF incarnait la quintessence du service public à la française. Un monopole d'Etat, mais aussi un modèle économique s'inspirant du fordisme. L'entreprise se voulait au service de ses clients, de son personnel, de son actionnaire – l'Etat, en l'occurrence – et des collectivités locales. On partageait la valeur ajoutée entre tous ces acteurs. Le personnel d'EDF en a largement profité. Avec son régime spécial. Avec un comité d'entreprise richement doté, alimentant une CGT toute-puissante. Mais la contrepartie – assurer par tout temps et en tous lieux la production et la distribution de l'électricité – a toujours été peu ou prou respectée par le personnel. L'Etat actionnaire a largement financé les investissements. Mais il a aussi touché régulièrement des dividendes et des taxes : 20 milliards d'euros de dividendes rien que pour la période de 2004 à 2014. Sans oublier de considérables retombées pour l'aménagement du territoire, pour les industriels de la filière énergétique, et même pour les particuliers, bénéficiaires de prix assez bas. Un avantage incontestable pour l'économie française et son attractivité. Au fond, EDF et ›

> l'Etat ne faisaient qu'un. On parlait même d'*« un Etat dans l'Etat »*. Mais force est de constater que les résultats ont été là. L'entreprise accumule les compétences, notamment dans le nucléaire, et devient la référence mondiale. Ainsi, elle installe la première centrale chinoise à Daya Bay, en 1984.

Nouveau paradigme

Au même moment, de l'autre côté de l'Atlantique, la révolution néolibérale est en marche. La déréglementation, le démantèlement des monopoles, la concurrence, la limitation du rôle de l'Etat, deviennent le nouveau credo du monde anglo-saxon. Et les Européens vont finir par en accepter les grandes lignes. Les gouvernements français successifs ne feront pas exception, au grand dam d'EDF. Récit d'une tragédie.

ACTE I
LES MONOPOLES PUBLICS ATTAQUÉS

Un premier pas est franchi, en 1986, avec l'Acte unique européen. Mais c'est surtout dans les années 90 que la Commission européenne passe aux choses sérieuses. Elle s'attaque d'abord aux réseaux de services publics : chemins de fer, télécommunications, gaz, électricité. Avec comme principe la séparation entre la production et la distribution. Les opérateurs historiques sont tenus d'ouvrir leurs réseaux aux nouveaux entrants. Or les situations et les alternatives sont différentes selon les opérateurs.

L'emblématique patron Marcel Boiteux (1967-1987) expliquait, en 2000, dans *les Cahiers de médiologie,* qu'il y avait trois sortes de monopoles. D'abord ceux, comme le transport aérien, qui ont cessé d'être naturels et que l'on peut mettre en concurrence. Ensuite, ceux où des entreprises ont le monopole du produit, mais pas celui du service. C'est le cas de la SNCF, qui a le monopole du chemin de fer, mais pas celui du transport, puisqu'elle est concurrencée par l'air et par la route. Enfin, il y a le cas de l'électricité, où il n'y a pas d'alternative à la lumière électrique. Vouloir traiter ces trois monopoles de la même manière relevait donc, selon Marcel Boiteux, d'une *« vision simpliste »*. Et même dogmatique. Au sein de la classe politique française, malgré quelques réticences, beaucoup sont finalement convaincus que la cause européenne vaut bien une messe libérale. La gauche, déjà sous l'influence de courants écologistes,

LA STRATÉGIE "HERCULE"

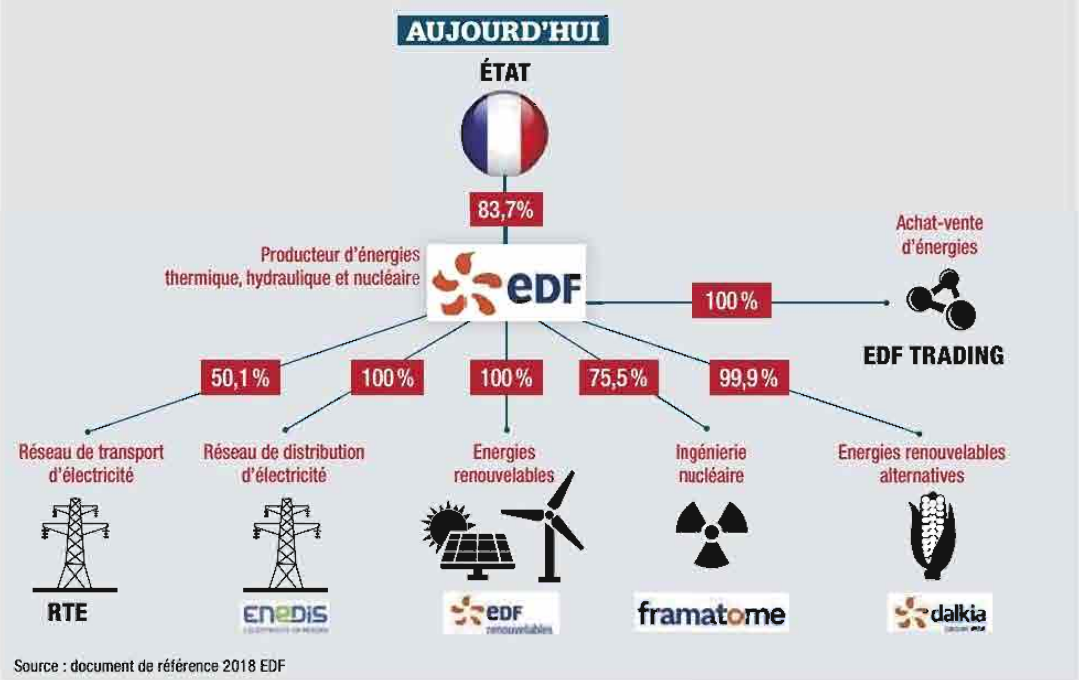

Source : document de référence 2018 EDF

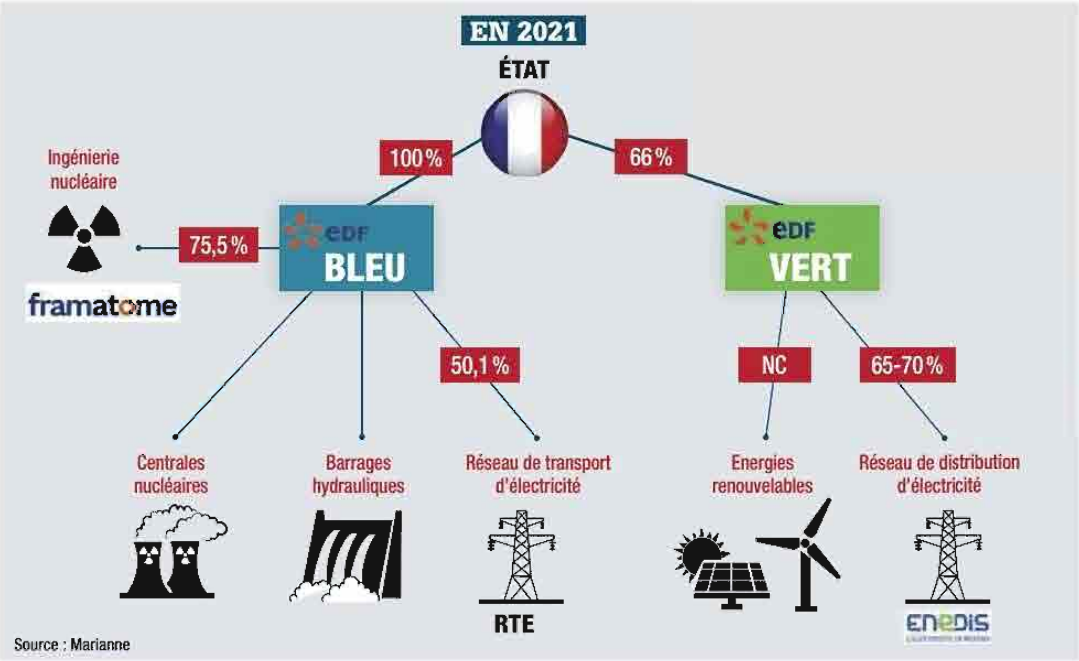

Source : Marianne

Gilbert Uzan / Gamma-Rapho

MARCEL BOITEUX, patron emblématique d'EDF de 1967 à 1987, fut l'un des artisans du développement de l'industrie nucléaire en France.

Facelly / Sipa

ANNÉES NOIRES Dans le nucléaire, Anne Lauvergeon (2e en partant de la g.) fait cavalier seul avec Areva, créée en 2001. Et se lance, sans EDF, dans la construction d'un EPR en Finlande. Ici, visite de chantier en 2006 à Olkiluoto avec les ministres Dominique de Villepin et Thierry Breton.

Christophe Morin / MaxPPP

HENRI PROGLIO, PDG de 2009 à 2014, devra faire face à l'adoption de la loi Nome.

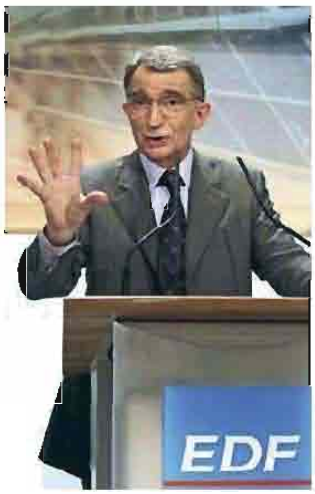

François Mori / AP / Sipa

FRANÇOIS ROUSSELY, président de 1998 à 2004, cherchera à développer l'entreprise à l'international.

entend mettre au pas les *« nucléocrates »* d'EDF. La droite, elle, veut s'attaquer au bastion de la CGT et remettre en cause le statut social des salariés. La nomination du patron d'EDF devient un enjeu politique. A chaque changement de majorité, on remplace son président. On nomme un proche du pouvoir, qui n'a aucune expérience de l'entreprise. Ce fut le cas pour Gilles Ménage, sous François Mitterrand, et de François Roussely, avec Lionel Jospin. La droite, elle, choisira Edmond Alphandéry en 1993. Tous avaient une feuille de route : pousser EDF à s'ouvrir aux nouvelles règles européennes. La cohabitation entre le Premier ministre socialiste et Jacques Chirac conduit à une sorte d'impuissance face au rouleau compresseur de la Commission et des partenaires européens de la France, qui veulent absolument imposer le démantèlement des services publics.

ACTE II
L'ÉQUATION FINANCIÈRE IMPOSSIBLE

Une tenaille. D'une part, les gouvernements, quels qu'ils soient, demandent à EDF la sécurité, la paix sociale, tout en lui imposant des hausses de tarifs parcimonieuses. D'autre part, on l'oblige à s'ouvrir à la concurrence. Ce qui entraîne mécaniquement une perte de clients (100 000 clients par mois aujourd'hui). Et la part de ses concurrents – Engie, Total et une soixantaine de fournisseurs alternatifs – dépasse 20 % du marché français. Pour compenser l'atrophie de son marché intérieur, EDF est incitée à s'implanter à l'international. Stratégie instaurée par François Roussely, puis par Pierre Gadonneix, mais pas vraiment couronnée de succès. Des rachats payés au prix fort (en Argentine, au Brésil et surtout aux Etats-Unis) doivent être passés par profits et pertes. Autant d'argent en moins pour les investissements sur le sol français ! On espère alors qu'EDF pourra récupérer de l'argent frais grâce à sa privatisation partielle. En 2005, l'Etat met sur le marché 15 % du capital de l'entreprise, au prix de 32 € l'action. On encourage les salariés à souscrire massivement à des conditions préférentielles. Mauvaise affaire. Les dirigeants d'EDF doivent se couler dans les normes des marchés financiers. Il faut passer son temps dans des *road shows* aux quatre coins du monde pour séduire les analystes. Se mettre au *quaterly*, ces résultats trimestriels qui rythment la vie des entreprises cotées. Et l'on se garde bien d'évoquer l'avenir à long terme. Notamment celui de la filière nucléaire et des investissements colossaux qu'elle requiert si l'on veut garder cette énergie décarbonnée comme première source de production d'électricité.

A l'époque, les Verts dénoncent cette privatisation, qui s'inscrit ›

D'UNE PART, LES GOUVERNEMENTS DEMANDENT À EDF LA SÉCURITÉ, LA PAIX SOCIALE. [...] D'AUTRE PART, ON L'OBLIGE À S'OUVRIR À LA CONCURRENCE.

> *« dans une politique cohérente de bradage des services publics »*. François Hollande, alors premier secrétaire du PS, dénonce une *« faute politique, qui remet en cause un acquis essentiel du pacte républicain »*. Jusqu'à François Bayrou, qui y voit un statut bancal avec des actionnaires *« qui penseront aux bénéfices et au prix de l'action et l'Etat qui pensera au meilleur prix de l'électricité »*. Il n'avait pas tort. A ceci près que les actionnaires ont fait une très mauvaise affaire, puisque l'action n'a cessé de baisser et se traîne aujourd'hui autour de 10 €.

Romuald Meigneux / Sipa

EMMANUEL MACRON connaît bien le dossier EDF. En 2015, en tant que ministre de l'Economie, il a poussé l'entreprise à accepter le contrat Hinkley Point, en Grande-Bretagne. La construction de ces deux EPR a été très critiquée en interne.

Mécanisme perdant

Les gouvernements, pour des raisons électorales, bloquent effectivement les recettes d'EDF. Entre 1990 et 2010, le tarif réglementé d'EDF baisse de 9 %, alors que l'inflation progresse de 36 % ! En 2009, le patron, Pierre Gadonneix, réclame une hausse de 20 % du prix du kilowattheure. Faute de quoi, EDF sera contrainte de réduire ses investissements. Ce faisant, il transgresse un tabou… qui lui coûte son poste. Son successeur, Henri Proglio, découvre bien vite, lui aussi, les limites de l'épure. D'autant que son arrivée, sous Nicolas Sarkozy, est concomitante avec l'adoption de la loi Nome (loi portant sur la « nouvelle organisation du marché de l'électricité »), qui introduit l'« accès régulé à l'électricité nucléaire historique », ou Arenh (lire l'encadré p. 16). Une usine à gaz, élaborée à la demande des technocrates bruxellois ! EDF et la collectivité ont financé le parc nucléaire et les réseaux. Cela s'est traduit notamment par des hausses des tarifs au début des années 80. Puis, au fur et à mesure que le nucléaire s'est imposé comme source principale d'électricité, les prix ont considérablement baissé. Permettant aux Français et à l'économie française de profiter de cette rente nucléaire. De quoi faire saliver les concurrents d'EDF.

« L'Arenh est une nouvelle forme de rente. Des fortunes privées ont été construites et monétisées sur le dos du parc nucléaire d'EDF. C'est un mécanisme forcément perdant pour EDF et donc pour les Français », reconnaissait Jean-Bernard Lévy, l'actuel PDG d'EDF, en mai dernier, dans *le Figaro*. Juste mais vain, tant Bruxelles reste attaché à ce principe.

DE 3,3 MILLIARDS D'EUROS AU DÉPART, ON EN EST AUJOURD'HUI À 12,4 MILLIARDS POUR FLAMANVILLE. LES ÉQUIPES SONT DÉMORALISÉES.

ACTE III
DÉCHIREMENTS AU SOMMET

Pour EDF et la filière nucléaire, les *« années horribles »* commencent avec le nouveau millénaire. Les grands acteurs, qui jouaient hier groupés, se déchirent. Dans le nucléaire, Anne Lauvergeon fait cavalier seul avec Areva. Et se lance, sans EDF, dans la construction d'un EPR, réacteur nucléaire de nouvelle génération, en Finlande. Patrick Kron, le patron d'Alstom, engage également un bras de fer avec l'électricien. L'Etat est aux abonnés absents. En interne, les équipes d'EDF perdent en compétence. La génération qui a construit les centrales part peu à peu à la retraite. La mode est à l'externalisation, à la sous-traitance, et l'excellence n'est plus toujours au rendez-vous. Avec son projet d'EPR à Flamanville, EDF va multiplier les erreurs, notamment dans la modélisation informatique du projet. Idem du côté d'Areva, où l'EPR de Finlande accumule les retards et va finalement tuer l'entreprise. L'EPR, imposé par Roussely à des équipes d'EDF réticentes, n'apporte pas de véritable saut technologique. C'est un réacteur plus puissant dont on augmente le volume de béton pour assurer une plus grande sécurité. Ce faisant, on a multiplié les problèmes. Comme, dans le même temps, les normes de sécurité après Fukushima ont progressé, elles aussi, l'équation devient insoluble. Les coûts et les délais s'allongent démesurément. De 3,3 milliards au départ, on en est aujourd'hui à près de 12,4 milliards pour Flamanville. Les équipes sont démoralisées. Pendant ce temps,

CHRONIQUE D'UN DÉMANTÈLEMENT ANNONCÉ

AVRIL 1946 Naissance d'EDF.

JANVIER 1978 Mise en service à Fessenheim de la première centrale à eau pressurisée.

MARS 1984 Mise en service de la centrale chinoise de Daya Bay avec l'appui d'EDF.

DÉCEMBRE 1996 Première directive européenne imposant l'ouverture du marché de l'électricité pour les industriels, avec un terme à fixé à fin 1999.

1999-2004 Ouverture des marchés pour les entreprises et les collectivités locales.

MARS 2000 Le Conseil européen de Lisbonne décide la libéralisation des industries de réseaux (énergie, transport, télécoms).

les Chinois, eux, font tourner leurs EPR avec moins de contraintes administratives et sécuritaires.

Impasse politique

Emmanuel Macron connaît le dossier EDF depuis des années. Sur le fond, il n'est pas hostile au nucléaire, enjeu de souveraineté. Mais il ne peut pas, et ne veut pas, aller à l'affrontement avec Bruxelles sur le principe de l'ouverture à la concurrence. Pour assurer à EDF un relais de croissance, il a poussé en 2015 l'entreprise à accepter le contrat Hinkley Point, en Grande-Bretagne. La construction de ces deux EPR a été très critiquée en interne, entraînant des démissions, notamment celle du directeur financier. Les opposants estimaient que l'entreprise prenait un risque financier considérable. Plus de 23 milliards d'euros. Déjà surendettée, elle doit faire face à un mur d'investissements, avec le grand carénage des centrales nucléaires. Pour prolonger de dix ans la durée de vie des actuels réacteurs, il faut investir entre 50 et 100 milliards d'euros sur la prochaine décennie. EDF a besoin d'argent pour le financement de Framatome, le constructeur des réacteurs nucléaires hérités d'Areva en pleine déconfiture. Et voilà que les EPR de Hinkley Point, à leur tour, accumulent retards et surcoûts. S'ajoutent à cela les menaces de Donald Trump, qui a mis sur liste noire la China General Nuclear Power Corporation (CGN), firme chinoise partenaire du projet Hinkley Point. Ce qui risque de rendre très difficile la fourniture de certains composants.

ASTRID S'EST FAIT PLAQUER

Astrid – étymologiquement, la « beauté divine » – vient d'être abandonnée par Emmanuel Macron. Référence à l'acronyme anglais Advanced Sodium Technological Reactor for Industrial Demonstration, Astrid incarnait la quatrième génération du nucléaire. Celle des réacteurs à neutrons rapides refroidis au sodium, recyclant l'uranium appauvri et le plutonium des anciennes centrales. Dans les années 90, la France développe des projets en ce sens : Phénix et Superphénix. Jospin les laisse tomber, Chirac les relance, Nicolas Sarkozy débloque les premiers crédits importants, mais François Hollande met le pied sur le frein. Emmanuel Macron portera le coup fatal. Pourquoi ? La mise en service d'un premier prototype à Marcoule, avec un déploiement industriel en 2040, aurait coûté entre 5 et 10 milliards d'euros. Personne n'a voulu mettre la main à la poche. Ni le gouvernement, obsédé par sa vision court-termiste budgétaire, ni le CEA, ni EDF. Et puis, Astrid – formidable machine à recycler les déchets – perd de son intérêt avec l'abondance des ressources nucléaires, dont les prix baissent. Sans doute, mais nul ne sait quelles seront les évolutions du prix de l'uranium à long terme. De plus, il faut l'acheter à l'extérieur. Astrid, c'était aussi une volonté d'indépendance énergétique, les déchets des uns devenant le combustible des autres. Du coup, la question du traitement des déchets revient sur le devant de la scène. Pour le moment, Orano (ex-Areva) les stocke sur son site de La Hague. Sans réacteur de quatrième génération, que va-t-on en faire ? Les écologistes auront beau jeu de dénoncer un problème sans solution. Puisque précisément on vient d'empêcher qu'il y ait une solution. ■

Alexis Morin / Sipa

POUR SON PROJET D'EPR à Flamanville, EDF va multiplier les erreurs, notamment dans la modélisation informatique du site.

ACTE IV "HERCULE" ENTRE EN SCÈNE

Emmanuel Macron ne veut pas se brouiller avec les écologistes, notoirement antinucléaires. Alors il cherche la martingale. Ce sera le projet « Hercule », censé plaire à tout le monde (voir illustration, p. 12). Aux nucléocrates comme aux Verts. Aux souverainistes comme aux libéraux. L'activité nucléaire serait sanctuarisée dans une filiale, « EDF bleu », détenue à 100 % par l'Etat. On y ajoute la production hydraulique, étant entendu que les barrages ont vocation à être privatisés... au fil de l'eau. Là aussi, pour satisfaire Bruxelles. Framatome devrait rester dans ce périmètre. Reste une question en suspens : celle de la participation de 50,1 % dans la filiale réseaux, RTE. Le reste d'EDF, les énergies renouvelables, et surtout le réseau de distribution Enedis, évalué par les banquiers d'affaires à 40 milliards d'euros, constitueraient « EDF vert ». Son capital serait ouvert, dans un premier temps, au privé, à hauteur de 30-35 %. L'objectif étant qu'à terme l'Etat se désengage progressivement.

L'idée de reconstituer une filière nucléaire, sous l'égide de l'Etat, peut *a priori* paraître astucieuse. Pourquoi alors une telle levée ›

AVRIL 2002 Mise en service de Civeaux 2 : dernier réacteur installé.

AOÛT 2004 Séparation des activités de production, transport, distribution.

NOVEMBRE 2005 Introduction en Bourse de 15 % d'EDF.

JUILLET 2007 Ouverture du marché pour tous les particuliers dans toute l'UE. Fin du monopole d'EDF et de GDF, qui se séparent.

DÉCEMBRE 2010 La loi relative à la « Nouvelle organisation du marché de l'électricité », dite loi Nome, est promulguée. Mise en place de l'Arenh, tarif d'« accès régulé à l'électricité nucléaire historique ».

> de boucliers ? Pour plusieurs raisons. La première : en coupant EDF en deux, on casse la chaîne de valeur. Or l'opérateur gagne encore de l'argent sur la partie « distribution ». Si on lui enlève cette source de revenus, si on privatise peu à peu les barrages, si on l'oblige à vendre à prix coûtant le tiers de sa production nucléaire, il aura de moins en moins de ressources. Comme il est déjà fort endetté, il lui faudra se tourner vers son actionnaire unique : l'Etat. Or Bercy veille et tient les cordons de la bourse.

UNE ARNAQUE NOMMÉE ARENH

Voilà une belle usine à gaz conçue par Bruxelles dans le cadre de la dérégulation. Pour pouvoir faire une place aux futurs concurrents de l'opérateur historique, la Commission européenne l'oblige à vendre aux nouveaux entrants une partie de son électricité nucléaire à un prix déterminé. Une contrainte pour les uns, une aubaine pour les autres. Le prix de vente du mégawattheure dans le cadre de l'accès régulé à l'énergie nucléaire historique (Arenh) a été fixé, en 2011, à 42 € jusqu'en 2025. Ce prix prend en compte l'amortissement des centrales et leur coût d'exploitation, mais il n'intègre pas tout, et en particulier pas les investissements nécessaires pour mettre les réacteurs en adéquation avec les nouvelles normes de sécurité consécutives à l'accident de Fukushima. Ni le grand carénage. Une martingale pour les fournisseurs alternatifs : quand les prix du mégawattheure sur le marché dépassent les 42 €, ils achètent à EDF. Quand le marché permet d'acheter moins cher, ils laissent EDF avec son électricité sur les bras. Pile je gagne, face tu perds… ■

L'impasse budgétaire

Hier, on a bridé le développement des industries de défense. Demain, on rognera sur les investissements dans le nucléaire, qui deviendront la variable d'ajustement budgétaire. La pression écologiste amènera les gouvernements à privilégier l'éolien et le solaire. Le risque avec « Hercule » est bien qu'EDF n'ait plus les moyens de développer le nucléaire à très long terme. Et qu'elle n'ait plus, non plus, les financements nécessaires au « grand carénage ». C'est alors toute la filière nucléaire qui s'effondrera, tel un château de cartes. EDF bleu deviendra, *de facto*, une société de *defeasance*, à l'image de ce qui s'est passé pour le Crédit lyonnais.

Emmanuel Macron, de par sa formation à l'ENA et son parcours, raisonne plus en banquier d'affaires qu'en stratège industriel. *« Là où il y a une entreprise, un énarque en fait deux ; là où il y en a deux, il n'en fait qu'une »*, dit fort justement l'adage. Les banques d'affaires qui conseillent le gouvernement sur ce dossier ont fait valoir que les réseaux de transport et de distribution, mais aussi les énergies renouvelables, lorsqu'elles sont subventionnées, attirent les investisseurs. La nationalisation des pertes et la privatisation des profits est un grand classique.

Avec « Hercule », EDF perdra définitivement sa crédibilité à l'international. Les Russes travaillent depuis longtemps avec EDF, qu'ils respectent. Ils ne comprennent pas que l'on détruise un modèle qui avait fait ses preuves. Les Américains, en l'occurrence les fabricants de centrales nucléaires, expliquent, eux, qu'ils ne font confiance qu'à – et ne traitent qu'avec – des électriciens présents sur l'ensemble du cycle (production, transport, distribution), ayant les reins solides en cas de pépin. Or le projet « Hercule » scinde, coupe, divise, casse la chaîne de valeur. Quant aux Chinois, ils sont dans la position de l'élève qui dépasse le maître. Leurs deux EPR de Taishan tournent. Et ils regardent aujourd'hui la France avec commisération. ■ J.-M.Q.

AP Photo / Color China Photo

DAYA BAY, la première centrale nucléaire chinoise installée par EDF en 1984. A l'époque, l'entreprise française a accumulé les compétences et s'impose comme la référence mondiale en la matière.

JANVIER 2016
Fin des tarifs réglementés pour les entreprises. Pour les particuliers, les tarifs sont fixés par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), organisme public indépendant. Le ministère de l'Energie garde néanmoins le dernier mot.

DÉCEMBRE 2017
Rachat de 75 % de l'activité de réacteurs nucléaires d'Areva.

JUIN 2019
Le patron d'EDF, Jean-Bernard Lévy, présente aux syndicats le projet de scission nommé « Hercule ».

FIN OCTOBRE 2019
Remise du rapport sur la filière nucléaire par Jean-Martin Folz, ex-patron de PSA.

JANVIER 2021
Date d'entrée en vigueur du plan « Hercule » souhaitée par le gouvernement.

FINI LE COURANT BON MARCHÉ

Le projet "Hercule" ne relève pas d'un simple montage financier. Le procédé pousse plus avant la privatisation et avec elle… la hausse de la facture électrique pour les consommateurs. Démonstration.

PAR EMMANUEL LÉVY

Mastar / Sipa

JEAN-BERNARD LÉVY, PDG d'EDF. Le projet "Hercule" conforte la marche vers un système concurrentiel.

« Il faut également protéger les consommateurs français contre les hausses de prix de marché, qui peuvent fluctuer très fortement. » L'injonction ne vient pas d'une association de consommateurs mais de Jean-Bernard Lévy, le patron d'EDF. Dans un mail confidentiel adressé au top management du groupe et destiné à faire le point sur le projet « Hercule », le patron d'EDF sait qu'il tient là un des arguments capables de faire mouche auprès de l'opinion publique. En l'état, le projet conforte en effet la marche vers un système concurrentiel, déjà synonyme de facture plus « salée » pour les consommateurs. Et de fait, après une hausse de 7 % en 2019, les Français devraient à nouveau voir leur facture gonfler au 1er janvier 2020, de 3,5 % à 4 %, soit près de 60 € par an pour les ménages se chauffant à l'électricité, selon une information du *Parisien*.

Longtemps habitués à un kilowattheure bon marché, les Français ont pu goûter, depuis dix ans, aux joies de la concurrence. Là où était promise une baisse générale des prix, c'est au contraire un mouvement massif de hausse qui s'est produit. Selon les chiffres d'Eurostat, l'électricité, qui était 30 % moins chère que la moyenne européenne, en 2010, ne l'était plus que de 17 % en 2016. Depuis 2010, alors que la structure de production n'a quasiment pas évolué – elle reste à 85 % nucléaire –, le kilowattheure a progressé de plus de 30 %…

Chère transition verte

Si les coûts de production sont restés stables, ainsi que le coût de commercialisation, 35 % de la facture en 2017, il en va tout autrement de ses deux autres composantes : les taxes et les coûts de transport. Les premières pèsent à présent près de 35 % de la facture, 30 % pour les seconds. Ces deux postes se sont littéralement envolés, sous le même effet : la politique de transition énergétique vers les renouvelables, éolien et solaire en tête. Or « Hercule » envisage d'aller plus avant dans cette mutation, à travers une filiale en partie privatisée (EDF « vert »). Une part accrue des taxes est en effet affectée à l'ensemble du système de subvention des éoliennes, panneaux solaires et autres travaux d'isolation thermique.

Quand à RTE, l'entreprise qui gère le maillage électrique du pays, elle-même explique dans son rapport annuel que le tiers de ses investissements est aujourd'hui consacré à l'adaptation du réseau *« à la transition énergétique »*. Des milliards d'euros facturés par EDF aux consommateurs et qui finissent dans d'autres caisses que celles de l'opérateur historique. >

APRÈS UNE HAUSSE DE 7 % EN 2019, LES FRANÇAIS DEVRAIENT À NOUVEAU VOIR LEUR FACTURE GONFLER AU 1ER JANVIER 2020, DE 3,5 % À 4 %.

> Autre facteur inflationniste visible sur la facture énergétique et renforcé par « Hercule » : la généralisation de la concurrence sur le marché électrique. *« Le marché de l'électricité est typiquement celui pour lequel la concurrence est moins efficiente. Mais qu'importe : sous la pression de Bruxelles, la France a dû créer artificiellement un marché concurrentiel de l'électricité. Or les deux énergies les moins chères que sont le nucléaire et l'hydroélectrique sont dans les mains d'EDF, ce qui complique les choses pour les concurrents, qui sont essentiellement des distributeurs qui achètent de l'énergie. Pour que cela fonctionne, EDF a été contraint de fournir à un prix coûtant son électricité nucléaire à ses concurrents »*, explique David Cayla, économiste à l'université d'Angers. Ce programme porte un nom : Arenh pour Accès régulé à l'énergie nucléaire historique (voir encadré, p 16).

Pour ses concurrents, c'est simple. Soit le prix sur le marché européen est inférieur, et ils se fournissent sur le marché de gros, soit c'est plus cher et ils frappent à la porte d'EDF. Autrement dit, l'opérateur historique perd sur tous les tableaux : quand il pourrait vendre plus cher sa production sur le marché national ou à l'export, vers l'Allemagne, par exemple, il doit la vendre à prix coûtant. Et quand c'est moins cher, EDF, dont les productions sont quasi constantes, se retrouve avec des surplus dont personne ne veut. Bref, l'opérateur historique est grand perdant. ■ EM.L.

From: jean-bernard.levy@
Date: 3 October 2019 at 13:36:11 GMT-7
To: XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Subject: Hercule : message au Top 200 et Directeurs d'unités et de filiales France

Bonsoir à toutes et tous,

Plusieurs événements récents m'amènent à partager un point de situation sur nos projets structurels.

La réforme de la régulation nucléaire, vo[illegible] œuvrons en permanence. De c[illegible] au bout d'un modèle de régu[illegible], vous avez certainement [illegible] nucléaire d'EDF, performant, pilotable et bas relèvement [illegible] sanctuarié à sa juste valeur, alors que l'ARENH plafonne [illegible]ment nos revenus depuis 2011. Il faut également protéger les consommateurs français contre les hausses de prix de marché, qui peuvent fluctuer très fortement.

Cette réforme de la régulation est essentielle, et sans cette réforme, il n'y a pas d'évolution de l'[illegible] qui soit justifiée. Tout simplement parce qu'une [illegible] à donner à EDF les [illegible] sais pouvoir compter sur votre engagement sur ces sujets structurants pour [illegible] de l'entreprise, et vous en remercie.

N'hésitez pas à partager ces éléments avec vos managers.

Bien à vous,

Jean-Bernard Lévy
Président-Directeur général du groupe EDF

C'EST ÉCRIT par le patron dans un document que *Marianne* s'est procuré. Jean-Bernard Lévy se soucie des probables hausses de prix pour les usagers dans le sillage du Meccano financier en préparation.

Aurélien Morissard / MaxPPP

LA PERTE D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

En France, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées ». Le slogan des années 70 avait trouvé sa traduction avec le programme nucléaire français sous la conduite d'un fleuron, EDF. Mais le démantèlement de l'opérateur historique, à venir, risque de mettre à mal l'indépendance électrique tricolore. *« Il y a une double aberration économique à ce démantèlement. Déjà bien en peine de faire face à ses colossaux besoins d'investissements, EDF bleu, en charge des centrales nucléaires, sera encore plus fragile financièrement. Il lui reviendra la mission de subventionner l'essentiel des petites unités de production dites renouvelables qui devraient se multiplier »*, assure Nicolas Mazzucchi, de la Fondation pour la recherche stratégique. Mais au-delà d'EDF, c'est tout le système électrique français qui en sera déstabilisé. Voulue par Bruxelles, l'ouverture à la concurrence partout en Europe s'est accompagnée d'une concentration des acteurs selon le principe « l'union fait la force ». Avec forcément l'entrée d'un nouveau joueur : la Chine. En Grèce, en Italie, au Luxembourg, au Portugal, quelques grands noms de la distribution sont tombés dans l'escarcelle de géants, quasi étatiques, de l'empire du Milieu. *« Ces investissements ne sont pas ceux d'un bon père de famille qui cherche du rendement. Il s'agit avant tout de sécuriser des positions dans la perspective du grand pont électrique transsibérien que les Chinois comptent réaliser d'ici à trente ans »*, décrypte Nicolas Mazzucchi. Un pont parsemé de centrales nucléaires, dont Pékin est en passe de maîtriser les technologies. La Chine bénéfice déjà sur son sol des trois grandes variantes de réacteurs du futur (français, russe et américain). Elle ne va pas se faire prier pour faire son marché dans cet éventail technologique. ■ EM.L.

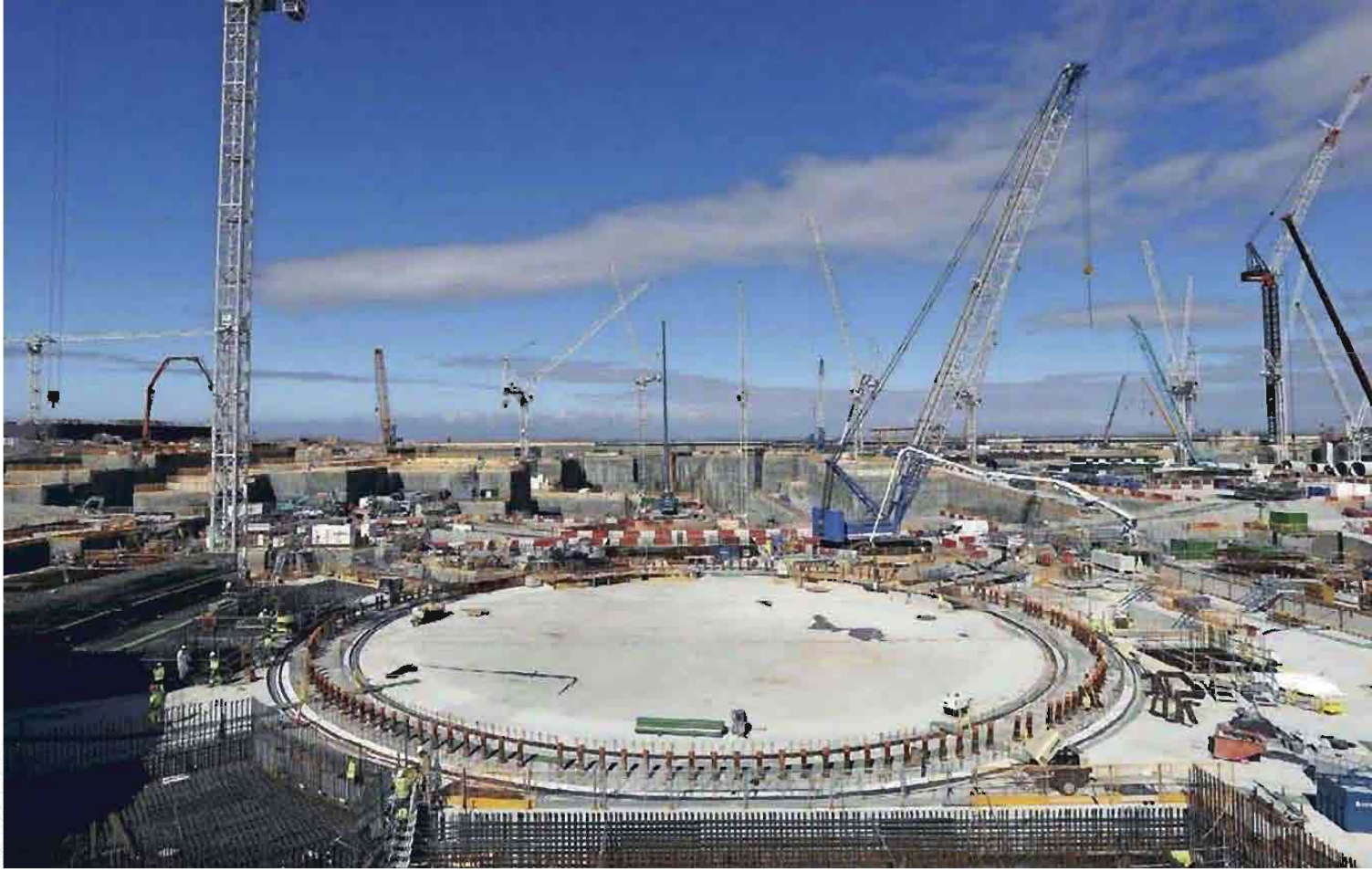

Peter Nicolls / Reuters

NUCLÉAIRE : QUAND L'ÉTAT JOUE CONTRE SON CAMP…

La réorganisation voulue par l'Elysée ne répond en rien aux questions de fond qui agitent une filière bien à la peine et qui risque désormais rien de moins que la disparition. **PAR BENJAMIN MASSE-STAMBERGER**

Décidément, rien ne va plus pour la filière nucléaire française. Déjà abonnée aux pépins depuis plusieurs années, elle cumule depuis la rentrée les tuiles. Au quotidien pour ainsi dire. Le 10 septembre, EDF annonçait ainsi que sa filiale Framatome (ex-Areva NP) n'avait pas toujours respecté les procédures prévues pour certaines soudures de générateurs de vapeur. Neuf réacteurs sont concernés, dont six en service et un en chantier, celui de Flamanville 3 (Manche).

Le 11 septembre, nouveau coup dur : l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) plaçait sous surveillance renforcée deux réacteurs de Flamanville déjà en service. Sont pointés par le gendarme du nucléaire « *les déficiences dans la maîtrise des gestes techniques associés à certaines activités d'exploitation et le nombre élevé d'événements significatifs liés à des défauts de maintenance* ». Une mise en garde particulièrement sévère de la part de l'ASN, dont le nouveau patron se montre très tatillon. Et ce n'est pas tout : le 25 septembre, EDF prévenait que son chantier de construction de deux réacteurs nucléaires EPR à Hinkley Point (Royaume-Uni) devrait être décalé de quinze mois. Soit une livraison du premier réacteur au mieux à la fin de 2025.

La poisse ? Difficile à croire, tant cette accumulation à peine imaginable de déboires n'est en fait que l'accélération d'une histoire ponctuée au fil des ans par de multiples dysfonctionnements. Le gouvernement, en tout cas, n'a pas manqué de tacler les manquements de l'électricien, lesté d'une dette colossale (37 milliards d'euros). « *Toutes ces dérives sont inacceptables*, s'est emporté Bruno Le Maire le 29 septembre, au Grand Jury RTL-LCI. *Elles ne sont pas à la hauteur de ce qu'EDF représente et de l'expertise française en la matière.* »

L'Etat n'est pourtant pas le mieux placé pour donner des leçons, tant il prend une large part de responsabilité dans la déliquescence de la filière nucléaire hexagonale. ›

RETARD DE 15 MOIS
EDF a annoncé le 25 septembre que les deux réacteurs nucléaires EPR qu'il construit à Hinkley Point (Royaume-Uni) ne seront pas livrés avant la fin 2025.

Riccardo Milani / Hans Lucas / AFP

MANIFESTATION CONTRE "HERCULE", le 19 septembre à Paris. La séparation entre le nucléaire et les autres activités d'EDF inquiète dans les rangs de l'opérateur.

UN PUITS FINANCIER SANS FOND Un employé d'EDF sur le chantier du réacteur de « troisième génération », l'EPR, à Flamanville, dans la Manche.

Mais pour l'exécutif, les défaillances de l'électricien sont surtout l'occasion de pousser le projet « Hercule », piloté directement depuis l'Elysée. Un plan qui conduirait à séparer EDF en deux entités : d'un côté, un EDF « bleu » nationalisé, comprenant, le nucléaire, les barrages et le transport de l'électricité, et, de l'autre, un EDF « vert », centré sur les renouvelables et la distribution, et dont le capital pourrait être ouvert à hauteur de 34 % (voir infographie p.12). Une manière, aux yeux de l'exécutif, de faire rentrer de l'argent dans les caisses, tout en plaçant l'Etat seul aux commandes du nucléaire.

Le projet n'en ulcère pas moins les syndicats. « *C'est surtout un plan voué à donner du grain à moudre aux banquiers d'affaires,* lâche un de leurs représentants. *En ce qui nous concerne, à part accentuer la démobilisation générale, on ne voit pas bien ce que cela va nous apporter.* » Les salariés craignent notamment que les synergies existantes entre le nucléaire et les autres activités de l'entreprise soient ainsi rompues. Par ailleurs, la réorganisation devrait finalement durer plus longtemps que prévu, au risque de laisser les troupes d'EDF dans le brouillard de longs mois durant. Le projet « Hercule » ne pourra en effet pas avancer avant que ne soient réglées les questions liées à la tarification du nucléaire, qui doivent être négociées entre Bruxelles et l'Etat français. Or cette négociation a pris du retard.

Le flou prédomine

Dans une lettre en date du 3 octobre, dont *Marianne* a pu prendre connaissance, Jean-Bernard Lévy, le patron d'EDF, écrit ainsi à ses collaborateurs : « *La mise en place de la nouvelle Commission européenne, avec laquelle l'Etat doit mener des discussions, devrait permettre d'éclaircir la situation d'ici quelques mois. Dans cette attente, nous ne pouvons que constater que le calendrier de la réforme de la régulation se décale, entraînant ainsi un décalage sur le calendrier du rapport que je dois rendre au gouvernement.* » Concrètement, alors que le PDG d'EDF devait rendre ses préconisations concernant le projet « Hercule » en décembre, ce ne sera sans doute chose faite qu'au printemps prochain. En attendant, c'est le flou qui prédomine.

Plus fondamentalement, les salariés sont toujours dans l'attente d'une véritable stratégie de l'Etat concernant le nucléaire. L'EDF « bleu » sera-t-il un outil de relance d'une filière encalminée

L'ALLEMAGNE REGARDE DE PRÈS

Les négociations en cours entre Paris et Bruxelles concernant EDF n'intéressent pas seulement les Français. Depuis Berlin, on observe aussi la discussion avec un intérêt à peine dissimulé. Normal, le prix de l'électricité est un facteur majeur de compétitivité pour un pays. Et les Français disposent en la matière d'un net avantage. Il faut ainsi débourser en moyenne 0,17 € pour 100 kWh dans l'Hexagone, contre 0,29 de l'autre côté du Rhin. En cause : le coût de la transition énergétique en Allemagne, avec d'un côté une sortie accélérée du nucléaire, décidée en 2011 après l'accident de Fukushima, qu'il a fallu compenser par une hausse de la production de charbon, particulièrement polluant. De l'autre, un développement certes rapide des énergies renouvelables, mais qui s'est fait au prix de subventions massives. Cette transition à marche forcée a également déstabilisé les grands opérateurs allemands, RWE et E.ON, qui ont du coup engagé en 2016 un processus de réorganisation extrêmement complexe – à coups de restructurations et de rachats réciproques – qui n'est toujours pas terminé. Paradoxe : c'est de cette usine à gaz que s'inspire largement le projet « Hercule » de l'Elysée ! Ironie de l'histoire : les Allemands regardent avec envie la capacité du système français à produire de l'électricité peu chère. Au point même, murmure-t-on à Bruxelles, que Berlin ferait discrètement pression auprès de la Commission eurpéenne pour qu'EDF ne soit pas trop favorisé dans le cadre des négociations. ■

Charly Triballeau / AFP

EN STOPPANT LE RÉACTEUR À NEUTRONS RAPIDES ASTRID, L'EXÉCUTIF AVOUE EN CREUX QUE LE NUCLÉAIRE EST DÉSORMAIS POUR LUI UNE INDUSTRIE DU PASSÉ.

depuis des années, ou simplement une manière de la gérer en extinction, quitte à remettre au pot régulièrement, le temps que les renouvelables puissent définitivement prendre le relais ? Emmanuel Macron s'est toujours déclaré favorable à l'atome. Mais les actions de l'exécutif ne semblent pas toujours en ligne avec la pensée élyséenne. C'est le moins que l'on puisse dire.

En témoigne la décision prise en catimini fin août d'abandonner le projet de réacteur Astrid. Or ce réacteur à neutrons rapides est capable – entre autres avantages – de brûler une partie des déchets produits par les réacteurs nucléaires actuellement en service. En répondant au problème clé de la gestion des déchets, ces réacteurs dits de *« quatrième génération »* permettraient ainsi de *« boucler la boucle »* du cycle de l'atome, en même temps que de répondre à l'un des problèmes principaux auxquels s'est toujours heurtée l'industrie nucléaire. En stoppant Astrid, l'exécutif avoue en creux que le nucléaire est désormais pour lui une industrie du passé.

Encore moins compréhensible, dès lors, est l'entêtement de ce même exécutif à poursuivre l'aventure ruineuse du réacteur de *« troisième génération »*, l'EPR, qui s'est avéré un puits financier sans fond depuis son lancement en 1993. La facture de Flamanville, où est développé l'EPR, évaluée à 3,3 milliards en 2007, s'élèvera finalement à 12,4 milliards d'euros minimum, compte tenu des multiples retards et problèmes techniques rencontrés. A condition que les délais – la livraison a été reportée à 2022 – soient cette fois respectés. Quant au chantier EPR de Hinkley Point, les nombreux problèmes et retards occasionneront un surcoût total de près de 5 milliards.

Au total, EDF va devoir faire face à un mur d'investissement de 100 milliards d'euros à l'horizon 2030. Une somme himalayenne, liée aux surcoûts de l'EPR, ainsi qu'à la maintenance et à la modernisation de son parc. *« Cependant, il faut distinguer entre le nucléaire existant, qui nécessite certes des investissements, mais est globalement rentable, et le nouveau nucléaire, l'EPR, qui, lui, est plein d'incertitudes »*, analyse François Lévêque, économiste à Mines Paris Tech. Dès lors, la raison commanderait sans doute d'un côté de stopper l'EPR – quitte pour EDF à *« prendre ses pertes »* – et de l'autre de poursuivre les investissements concernant la rénovation du parc existant et le traitement des déchets, sans lesquels la filière nucléaire est certaine de n'avoir définitivement aucun avenir. Cela tombe mal : c'est la stratégie inverse qu'a choisie le gouvernement. ■ **B.M.-S.**

FESSENHEIM, POUR L'EXEMPLE

Le couperet est tombé, après plusieurs mois de tergiversations : la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin) sera bien fermée à l'été prochain. Le 26 septembre, le gouvernement a annoncé que ses deux réacteurs seraient arrêtés respectivement le 22 février et le 30 juin 2020. La décision revêt à l'évidence une forte connotation symbolique : la centrale alsacienne est la plus ancienne de France, et elle était contestée de longue date par les écologistes, des deux côtés du Rhin. D'un strict point de vue rationnel, commencer par Fessenheim le processus de fermeture des centrales – 14 réacteurs doivent être arrêtés d'ici à 2035 – ne va pas forcément de soi : d'abord, parce que la *« doyenne »* a une capacité de production de 1 800 mégawatts, soit plus de la moitié de la capacité de production d'électricité en Alsace. Et ce, à un coût particulièrement compétitif. Par ailleurs, les conditions de sûreté de la centrale sont a priori loin d'en faire la plus dangereuse de l'Hexagone. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) avait autorisé en juillet 2011 la poursuite de l'exploitation du réacteur n° 1 pour dix ans, et, en avril 2013, elle a fait de même pour le second. Et, dans son rapport de 2018, l'ASN jugeait que le site de Fessenheim se distingue *« de manière favorable par rapport à la moyenne du parc »* d'EDF. Enfin, ce sont plus de 2 000 emplois directs et indirects qui sont en jeu. ■